



DELIBERATION N°20120090 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mai 2012

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 4 mai 2012 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 30 présents, 3 représentés, 6 absents, savoir :

ETAIENT PRESENTS :

- M. Philippe KIZIRIAN , président ;
- M. Stéphane VALETTE ; M. Michel PONTON ; Mme Michelle GALLAND ; M. André MOULIN ; M. Philippe ROBERT ; Mme Nicole PASSEL ; M. Raymond VACHER ; M. Charles BELLAVIA ; Mme Marie-Françoise KHAMED ; M. Guy VIAL , adjoints ;
- Mme Françoise CHAMPIN ; Mme Marie-Nicole MEUNIER ; M. Sauveur CUADROS ; Mme Carmen MONTET ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; M. Bernard ROCHE ; Mme Christiane MASSARDIER ; M. Philippe CHOVET ; Mme Francisca MARIE (à partir de 18 h 47) ; M. Jérôme AUBERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; Mme Nathalie MOTTET ; M. Aymeric SANLAVILLE (à partir de 18 h 40) ; Mme Pascale OFFREY ; Mme Salina HEMANI (à partir de 19 h) ; M. Hervé REYNAUD ; M. Noël PAUL ; Mme BOYADJIAN Annick (à partir de 20 h 15) ; Mme Béatrice COFFY ; M. Emmanuel MANDON ; Mme Aline ORIOL (à partir de 18 h 50) ; M. Régis CADEGROS ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Pascale SOEUR (à partir de 18 h 45) ; M. Daniel SZEMENDERA , conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

- Mme MURASZKO-SENECHAL Aimée qui donne pouvoir à M. DE PASQUALE Jean-Pierre.
- Mme MARTINS-BENAMROUCHE Catherine qui donne pouvoir à M. VACHER Raymond.
- Mme BOYADJIAN Annick qui donne pouvoir à M. MANDON Emmanuel (jusqu'à 20 h 15).

ABSENTS :

- Mme Francisca MARIE (jusqu'à 18 h 47) ; M. Aymeric SANLAVILLE (jusqu'à 18 h 40) ; Mme Salina HEMANI (jusqu'à 19 h) ; Mme Nicole FOREST ; Mme Aline ORIOL (jusqu'à 18 h 50) ; Mme Pascale SOEUR (jusqu'à 18 h 45).

SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Guy VIAL ; M. Jean-Luc DEGRAIX.

-----oooOooo-----

O B J E T :

VIE ASSOCIATION - MISE A DISPOSITION DE SALLES MUNICIPALES, A TITRE GRACIEUX, AU BENEFICE DE DIVERSES STRUCTURES - CONVENTIONS

M. BELLAVIA CHARLES EXPOSE CE QUI SUIT :

La Ville a été sollicitée par plusieurs structures pour la mise à disposition à titre gracieux de salles municipales. Ces demandes sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

Bénéficiaire	Salle	Date(s)	Objet	Valorisation
Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)	Jean Renoir	Jeudi 26 juin 2012 de 8h30 à 12h	Organisation d'une réunion d'information et d'échanges sur le thème « habitat et prévention pour bien vieillir » à destination des retraités de la commune.	140 € pour la salle
Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)	Jean Renoir	Mardi 5 juin 2012 de 9h30 à 12h30	Organisation d'une réunion au bénéfice des nouveaux retraités de la Ville sur les thèmes suivants : « redéfinir ses centres d'intérêts, rester acteur d'une société en mouvement, s'organiser pour mieux profiter de son temps libre »	140 € pour la salle
Maison des Jeunes et de la Culture	Aristide Briand	Samedi 23 juin 2012	La MJC organise son gala de danse de fin de saison pour ses adhérents.	430 € pour la salle 250 € pour les régies son et lumière
Office Saint Chamonais des retraités	Bujarret	Dimanche 15 juillet 2012	Cette association souhaite, comme l'année dernière, offrir une journée détente à ces adhérents sur ce site dont la proximité est un facteur d'engouement pour les personnes concernées.	270 € pour la salle

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ces demandes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

DECIDE :

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 38 voix pour,

- **d'approuver** l'octroi des salles Aristide-Briand et Bujarret, à titre gracieux, au bénéfice de la Maison des Jeunes et de la Culture et de l'Office Saint-Chamonais des retraités, aux dates demandées.

- **d'autoriser** la signature des conventions correspondantes.

Et

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 38 voix pour,

DECIDE :

- **de rejeter** les demandes formulées par la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), relatives à la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle Jean Renoir, les 5 et 26 juin 2012.

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,
Saint-Chamond, le 15 mai 2012
Le maire,

Signé :
Philippe KIZIRIAN